

Chers partenaires,

Nous fabriquons du candi depuis plus de 50 ans selon le procédé classique de fonte du sucre et incorporation de miel à 117°C qui est réputé détruire les spores de *Panoebaecillus larvae*, agent de la loque américaine. Une publication de l'Agence Canadienne de Sécurité Animale confirme la destruction des spores à 110 ° pendant 30 minutes.

Nous faisons régulièrement des analyses de contrôles par un laboratoire des services vétérinaires qui n'a jamais trouvé de spores.

Ce laboratoire ayant arrêté son activité, nous avons été dirigé vers le laboratoire de l'ANSES et celui-ci ayant certainement des moyens plus modernes a détecté des traces de spores.

Bien qu'aucun seuil ne soit fixé pour déterminer le risque de propagation et qu'aucun règlement ne fixe de normes, la DGAL met en place le principe de précaution et nous demande de rappeler les lots concernés.

Pour relativiser l'importance de cette contamination il suffit de considérer que les spores de loques sont forcément présentes dans toutes les ruches, sur les abeilles, le miel, le pollen etc.. et que les ruches ne développent pas la maladie pour autant.

On peut aussi constater que pour le certificat sanitaire qui accompagne la vente d'essaims atteste que les abeilles ne proviennent pas d'une zone où la maladie n'est pas déclarée et qu'en aucun cas il n'est effectué de prélèvement dans les colonies pour rechercher les spores.

Par ailleurs depuis 50 ans nous vendons et utilisons nous même notre candi et nous n'avons jamais eu la moindre information ou réclamation d'un client.

Il en est de même pour les lots incriminés, nous n'avons eu aucun retour et n'avons nous-mêmes rien constaté d'anormal, bien au contraire.

**Nous avons donc l'obligation de vous demander d'afficher le document ci-joint dans le rayon apiculture et si vos clients vous rapporte des sachets de candi avec les numéros de lots concernés nous organiserons le retour et les rembourserons. Vous n'avez pas à appeler vos clients mais simplement à afficher l'affichette en rayon pendant 15 jours.**

Bien entendu nous allons prendre les dispositions nécessaires, en collaboration avec l'ANSES pour ne plus avoir ce risque dans nos prochaines productions.

**Pierre Ickowicz – Directeur Général**



**ETS ICKOWICZ**  
Rue A. Daudet - BP 70  
84502 BOLLENE CEDEX  
Tél. 04 90 40 49 71 - Fax 04 90 30 46 77  
Email : miel@ickowicz.com  
SIREN 32925701500021 - TVA FR 59329287015